



**DÉCISION DU MAIRE**  
N° 2026 – 114

*Nomenclature @CTES : Domaine et Patrimoine / Locations*

**DOMAINE ET PATRIMOINE**

**CONCLUSION D'UN BAIL D'HABITATION – MAISON MARLAND – 10 RUE FRANÇOIS MITTERRAND A TONNERRE – MME JULIA PICQ**

Monsieur le maire de la ville de Tonnerre,

- Vu la délibération 26-048 du conseil municipal en date du 23 mars 2026 portant délégation de pouvoir à Monsieur le maire dans certaines matières en vertu de l'article L. 2122-22 du code général des collectivités territoriales ;
- Vu le Code civil ;
- Vu la loi n° 89-462 du 6 juillet 1989 tendant à améliorer les rapports locatifs ;
- Considérant que la commune est propriétaire d'un logement situé Maison Marland – 10 rue François Mitterrand à Tonnerre ;
- Considérant que ce bien relève du domaine privé communal ;
- Considérant la volonté de la commune de mettre ce logement en location ;
- Considérant la candidature de Madame Julia PICQ ;

**DECIDE**

- De conclure un bail d'habitation avec Madame Julia PICQ, aux conditions suivantes :
  - Locaux : Appartement T3 sis 2ème étage Maison Marland – 10 rue François Mitterrand à Tonnerre (89700),
  - Durée : du 03/04/2026 au 02/04/2029,
  - Loyer : 540 € charges comprises,
- De l'autoriser, ou son représentant ayant délégation, à signer tout document afférent à cette décision de location selon les besoins de la collectivité ou de la locataire.



A Tonnerre, le 25/03/2026  
Pour extrait conforme,  
Cédric CLECH  
Maire de Tonnerre